

Séance Ordinaire du 10 février 2021

Date de la

Convocation :

5 février 2021

Date d'Affichage :

11 février 2021

Objet : Délibération n° 2021-002

Décisions prises dans le cadre de la délégation consentie à M. le Maire

**L'an deux mille vingt et un, le dix février à dix-neuf heures,
le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à
la Mairie sous la présidence de M. FINE Sébastien, Maire.**

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 14 – Nombre de pouvoirs : 0

Etaient présents : MM. ARNAUD Cyril, ARNAUD Patricia, AUGIER Laëtitia, CORDIER Georges, COULOM Nicolas, FAURE-BRAC Christian, FINE Sébastien, GRANET Céline, GUIGUES Véronique, LAURENT Sylvain, MASSON Jean-Pierre, MOYA Nadine, PONS Nicolas, ROUX Catherine.

Absente excusée : Mme ROMAN Leslie

Mme MOYA Nadine a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée à M. le Maire par délibération n° 2020-030 du Conseil Municipal de Villard St Pancrace du 8 juin 2020,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par M. le Maire en vertu de cette délégation,

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

- A. Décision 2020.19 du 22/12/2020 :** Régie de recettes « Droit de places et de stationnement » modification de dates : la régie de recettes est créée du 1^{er} janvier au 31 décembre.
- B. Décision 2021.01 du 5/01/2021 :** Avenant n°1 à la convention de mise à disposition de locaux du pôle Roche André à la maison d'enfants la Guisane.
- C. Décision 2021.02 du 26/01/2021 :** Avenant n°2 à la convention de mise à disposition de locaux du pôle Roche André à la maison d'enfants la Guisane.
- D. Décision 2021.03 du 26/01/2021 :** Avenant n°1 à la convention de mise à disposition de locaux du pôle Roche André à l'association « Les amis de l'école laïque »

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE